

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT GEORGES MONTCOCQ
En date du mercredi 21 janvier 2009
Sous la Présidence de Jean-Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : JY BERTRAND
Conseillers présents : P MAUDUIT, A TALVAST, G DUCHEMIN, M LEMARQUAND, C.STCSTEPINSKY, I LEBAS, S L'HOTELLIER,
P.HENNEQUIN, S DAMOVILLE, S LEGROS, A LEBOURGEOIS,
Pouvoir(s) : N BEUVE donne pouvoir à A TALVAST
Conseillers absents: B PICAN

1- Temps de travail de Martine LECAPLAIN et 5- Animation périscolaire

Martine LECAPLAIN exerce depuis le mois de septembre des heures complémentaires de travail de surveillance des enfants le midi dans la cour de l'école; décision que nous avons prise suite à l'augmentation du nombre d'enfant inscrit à la restauration scolaire.

L'effectif se confortant voir même augmentant, je vous propose que ce temps complémentaire de travail soit inclus dans son temps réel d'emploi. Soit avec une répartition sur l'année, passage d'un temps de travail mensuel de 56H33 à 65 H00 (soit 8H67)).

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, pour cette augmentation de temps de travail.

Animation périscolaire:Compte rendu André TALVAST

André TALVAST expose qu'après la visite de M. GARBER pour l'explication autour de la mise place d'une politique d'animation jeunesse sur la commune; une première étape de développement de cet axe pourrait être l'organisation d'activités sportives dans le cadre de la garderie du midi .

Il se trouve que M. Fabrice JAMOT actuellement entraîneur de tennis sur la commune, et détenteur des diplômes BEESAPT (brevet d'état d'éducateur sportif option animation et activités pour tous) et BE tennis, se trouve actuellement libre d'obligation professionnelle le midi (arrêt de son CDD pour ce même emploi sur Saint-Lô, cette commune ayant décidée de réorganiser l'ensemble de ces services). Nous pourrions donc l'embaucher de 11H30 à 12H15 et de 12H15 à 13H15 pour mettre en place une garderie avec activité sportive. Cette embauche pourrait se faire au tarif de 18€ brut toutes charges comprises et supposerait l'arrêt du CDD de Mme NORMAND.

Première approche de l'organisation de cette activité :

Les enfants ne sont pas obligés de participer.

Selon le nombre d'enfants interressés, Fabrice pourrait constituer des demi-groupe par service (deux services : 1 Service maternel et 1 service primaire)

Cette activité serait orientée plutôt pour les enfants à partir de la GS minimum.

Un courrier est à remettre au x parents dès demain pour évaluer le nombre de famille et d'enfants intéressés.

Une commission va se réunir le 2 février en présence si possible de M. JAMOT pour connaître ces intentions d'organisation et prendre connaissance des réponses des parents.

2- Factures investissement

Le budget 2008 étant clos nous ne pouvons payer les factures investissement 2008 parvenues en mairie après le 16 décembre 2008. Il nous faut l'accord du Conseil municipal pour les régler.

Il s'agit de :

=> des travaux de restauration du grand vitrail pour un montant de 4630,51 € (conforme au devis) pour mémoire nous avons sur ce dossier 30% de DGE sur le montant HT soit 1162 €

=> l'achat de la parcelle ZH 13 vendue par M. RAYNER (délibération du 5/6/08) pour la somme de 7000 € et 685,09 € de frais de publicité, d'émolument...

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, pour le paiement ces deux factures sur le budget 2009.

3- Archives

Dans le cadre des obligations communales lors des élections municipales nous nous devons de réaliser le plan de récolement des archives. Nous avons interpellé les archives départementales afin qu'elle nous guide dans ce travail dans la mesure où nous souhaitons regrouper l'ensemble des archives municipales (2 greniers des écoles et anciennes archives mairie) dans le nouveau local de l'extension. Lors de notre visite aux écoles, nous avons découvert des très vieux documents. La règle est que les archives datant d'avant 1945 doivent être recueillis aux archives départementales. Je tenais donc à vous informer que l'ensemble de ces documents partiront courant de mois de janvier ou début février 2009.

Le conseil municipal prend bonne note de l'importance de la conservation des archives par les « archives départementales »

4- Débat sur le PADD

Nous avons remis à l'ordre du jour cette question car dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU, il se doit d'être noté au question du CM « DEBAT sur le PLU » alors que nous avons noté lors du CM du 11 septembre 2008 « présentation du PADD » .

Nous pouvons rappeler les 5 grandes orientations données au PADD.

- 1. Adapter le développement urbain au contexte d'une commune d'agglomération**
 - en organisant le développement du bourg sur le moyen et long terme
 - en œuvrant en faveur de la mixité sociale et générationnelle
 - en réfléchissant à de nouvelles formes urbaines, moins consommatrices d'espace
- 2. Affirmer la centralité du bourg dans le développement prévu**
 - en réorganisant les équipements du centre-bourg actuel
 - en renforçant la fonction commerciale et les services
- 3. Mener une réflexion sur les déplacements et les transports**
 - en accroissant les points de dessertes et la fréquence des transports en commun
 - en prenant en compte tous les modes de déplacements (déplacement doux, vers la vallée de la vire...)
- 4. Préserver et améliorer le cadre de vie pour les Montcocquois**
 - en inscrivant le Vallon St Georges dans la trame verte de l'agglomération
 - en protégeant les chemins de randonnée et le petit patrimoine
 - en protégeant les éléments naturels autour du bourg
- 5. Pérenniser et valoriser les espaces agricoles et naturels**
 - en protégeant les sites d'exploitations agricoles et les espaces réservés à cette activité
 - en identifiant et protégeant les espaces naturels intéressants
 - en dégagant quelques possibilités de construction sur quelques hameaux

Le conseil municipal a revu et débattu à nouveau sur le PADD. Il approuve à l'unanimité le PADD dans sa forme et son contenu et demande à ce que se poursuivent les travaux de révision du PLU.

Il est noté par les membres de la commission urbanisme la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 27 janvier 2009 à 9H30

6- Commission voirie : Compte rendu Patrick MAUDUIT

Présents : Patrick Mauduit et Hennequin, Stéphane Damoville, Alain Lebourgeois, Sylvain Legros et Gilbert DUCHEMIN

→ **Acquisition foncière « Rayner » :**

Travaux à faire dans un premier temps

- broyage de la parcelle,
- coupe sélective de bois sur le talus côté chemin,
- améliorer la descente par un remblaiement,

Perspectives dans un second temps

- Diminuer de la pente pour permettre l'accessibilité sécurisée aux piétons et cyclistes. Une toute petite partie de terrain de Mme GIRAUDET sera peut être à acquérir. Dossier à étudier plus en profondeur.
- Imaginer le déplacement des lavoirs pour qu'ils soient mis en valeur.

→ **Espace boisé « les roseries » :**

- Un entretien de broyage sera réalisé.

→ **Terrain David BOGEY (près des écoles) :**

- La commission se demande si les remblaiements et terrassements se font en toute légalité.
- Elle constate des dégradations sur les caniveaux à l'entrée de la parcelle et le bitume ne résistera pas.
- De plus la propreté de la route est désastreuse.
- Il serait judicieux d'avertir le propriétaire sur ses obligations.

Pour informations : le propriétaire a rendez-vous demain soir à 17H en mairie à ce sujet.

Des informations seront prises également à la DDAS auprès de M. Joël DUFILS.

→ **Terrain DOUCHIN :**

- La commission préconise qu'un broyage soit réalisé rapidement.

Pour l'ensemble de broyage de ces 3 terrains un devis nous a été présenté par l'entreprise JEAN Alain à hauteur de 1541 € HT . ***le conseil accepte à l'unanimité le montant de ces travaux.***

→ **Lotissement « Rue Bransgore » :**

- La commission souhaite obtenir des devis de plusieurs entreprises pour effectuer un terrassement sur l'emprise de la voie centrale qui permettra d'arriver au fond de forme de la future voie.

Des devis nous ont été présentés : Ets JEAN Alain pour 1250 € HT, Ets DEVAUX pour 1500 € HT et l'Ets BOUQUET pour un montant de 1500€ HT.

le conseil municipal a retenu le devis DEVAUX pour un montant 1500€ si les travaux sont exécutés dans l'immédiat (cette entreprise se trouvant sur le site pour des travaux de viabilisation pour le futur lotissement) sinon le devis de l'entreprise JEAN sera retenu.

→ La Bourdonnerie :

- les quelques peupliers devront têt au tard être abattus et remplacés par une plantation de substitution.
-

Pour information : les travaux de busage validés par le conseil il y a quelques mois sont en cours de réalisation sur les hameaux de la Houssaye et du Montchoix.

6- Questions diverses:

→ rappel des dates des prochaines commissions :

Bâtiment le 7 février 2009 à 10H00

Urbanisme le 27 janvier à 9H30

Communication le 29 janveir à 18H00

→ A noter les dates des prochaines réunions sur le dossier « **etude de constitution d'une communauté d'agglomération.** » ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux.

- *Réunion de restitution d'une première phase d'information et d'échanges*
LUNDI 2 MARS 2009 à 20H30 à l'amphithéâtre de L'IUT
- *Réunion sur les projets des communes et des communautés*
LUNDI 23 MARS 2009 à 20H30 à la salle des fêtes de MARIGNY
- *Réunion sur les conséquences fiscales et financières*
MERCREDI 15 AVRIL 2009 à 18H00 à l'hôtel de la CCASL
- *Réunion sur la gouvernance*
MERCREDI 29 AVRIL 2009 à 20H30 à la salle des fêtes d'AGNEAUX